

Centre régional de traitement (Ontario)

Le Centre régional de traitement (Ontario) est un établissement psychiatrique de 90 lits, créé en vertu de l'annexe I de la *Loi sur la santé mentale* de l'Ontario. Le personnel comprend des gestionnaires des soins infirmiers (avec un personnel de 51 personnes), des soins psychiatriques (4), des soins psychologiques (13), des traitements d'appoint (11), et de la sécurité (31). Le Centre est logé au Pénitencier de Kingston.

Le Centre offre les programmes suivants:

1. Le programme des délinquants sexuels

Vingt-cinq patients hospitalisés de 18 à 20 semaines; comprend l'évaluation, la thérapie de groupe et le counseling individuel. La thérapie s'inspire du modèle cognitiviste.

Le Pénitencier de Kingston offre un programme de consultation externe à l'intention des délinquants sexuels. On s'adresse principalement aux délinquants de longue date; le programme, qui fait appel à la thérapie cognitiviste, dure 16 semaines.

2. L'unité de soins psychiatriques actifs

Le programme offre médicaments et psychothérapie à un maximum de 16 patients. On cherche avant tout à stabiliser les patients en crise psychotique et à contrôler les détenus suicidaires afin de permettre leur retour à l'établissement ou leur admission à un autre programme du Centre régional de traitement. Le séjour dure en moyenne deux mois. L'unité gère aussi, sur une longue période, quelques cas de troubles mentaux qui présentent des risques permanents de violence.

3. Unité d'évaluation de soins semi-actifs

Ce programme offre l'évaluation psychiatrique et des soins à un maximum de 16 patients souffrant de troubles mentaux moyennement graves.

4. Unité de réadaptation

Le programme offre un traitement de maintien et de préparation à la vie active à un maximum de 16 patients. Le séjour dure en moyenne de 180 à 365 jours. Toutefois, les cas de courte durée, qui sont renvoyés à d'autres établissements, une fois leur niveau de fonctionnement amélioré, sont séparés des cas de longue durée, c'est-à-dire qui sont incapables de fonctionner dans un établissement carcéral régulier.

5. Les traitements d'appoint

Offerts par un groupe central à l'ensemble des programmes. Ils comprennent l'ergothérapie, les activités récréatives, l'éducation, les activités de loisir, la préparation à la vie active, les alcooliques anonymes, la gestion des cas et la solution de problèmes.

6. Le traitement ambulatoire

Ce programme offre des services psychiatriques (évaluation, médication, psychothérapie) aux autres établissements, un suivi en soins infirmiers psychiatriques aux patients renvoyés à d'autres établissements et le suivi des patients réintégrés dans la collectivité.

Tableau 1

Répartition des élargissements selon le diagnostic (avril 1989 à mars 1990)		
Diagnostic	Nombre d'élargissements	Durée moyenne du séjour, en jours
Psychose	68 (19%)	113
Névrose	4 (1%)	90
Trouble de la personnalité	51 (15%)	109
Autres troubles mentaux	43 (12%)	51
Alcoolisme / Toxicomanie	9 (4%)	79
Déviations sexuelles	158 (46%)	51
Aucun diagnostic psychiatrique	5 (1,5%)	22
Simulateurs	5 (1,5%)	6
Total	343 (100%)	

Recherche et évaluation

Au cours de la dernière année, le personnel du Centre régional de traitement a présenté cinq communications à deux conférences sur des sujets tels que la formation à l'empathie pour les délinquants sexuels, l'étude de la récidive et le traitement de l'agression au moyen de médicaments. Il n'existe aucun mandat de recherche officiel. Le rôle du programme de recherche et d'évaluation est à l'étude.